

# TERRITOIRE ARVAN-VILLARDS

## Perspectives 2020

### DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Réunion 1 « Stratégies touristiques » - 14 avril 2015



#### **Participants :**

Bernard Covarel  
Bernard Balmain  
Philippe Rossat  
Françoise Bochu  
Florian Bisschop  
Laurent Deléglise  
Pierre Exandier  
Colette Noraz  
Anaïs Truchet  
Adrien Rochet  
Claire Pinel

Président  
Vice-Président  
Directeur  
Directrice adjointe  
Chargé de mission  
Directeur  
Directeur  
Secrétaire générale  
Chargée de mission  
Chargé de mission APN  
Chargée de mission

SIVAV  
SIVAV  
Office de tourisme de St Jean de Maurienne  
Office de tourisme de la Toussuire  
Massif Arvan-Villards  
SOREMET  
Office de tourisme du Corbier  
SIVAV  
SIVAV  
SIVAV  
SIVAV

**Excusés :**

Colette Charvin	Vice- Présidente	SIVAV
Gilbert Derrier	Vice-Président	SIVAV
Isabelle Arbuz	Directrice	Office de tourisme de Saint Sorlin d'Arves
Alexandre Maulin	Directeur	SATVAC-SAMSO

*La séance est ouverte par Bernard Covarel, Président du SIVAV, souhaitant la bienvenue à l'ensemble des présents et les remerciant pour la participation à cette 1<sup>ère</sup> réunion « Stratégies touristiques à l'horizon 2020 ». Trois ateliers ont déjà été réalisés afin de lister les futures actions qui pourront être mises en place de 2016 à 2020.*

*Présentation de la structure et de la démarche « Contrat de Stations Durables » par Claire PINEL (Diaporama ci-joint). Le but de la réunion est l'élaboration de la stratégie touristique du massif Arvan Villards sur les six prochaines années. Cette stratégie est nécessaire pour le dossier de candidature du futur Contrat de Stations Durables. Concernant les autres critères de sélection :*

- *Territoire de moyenne montagne*
- *Présence d'hébergements touristique (actuellement le territoire est en tranche haute)*
- *Contrats avec des critères principaux le développement durable, l'environnement. Les aménagements lourds sont moins intégrer dans ces démarches.*
- *Chaque financeur a ses propres critères pour les projets. Le territoire se doit de les respecter s'il veut obtenir des financements.*

## COMPTE-RENDU DES ECHANGES

### *Interventions durant la présentation*

#### **Pierre EXANDIER (Directeur OT du Corbier)**

Concernant la diapositive 10 sur la demande touristique, il faut également ajouter la disponibilité de manière gratuite d'un appartement sur la destination par le biais d'amis ou de la famille.

### *Suite à la présentation générale, la place est donnée aux échanges*

#### **Laurent DELEGLISE (Directeur des remontées mécaniques SOREMET)**

En préambule, il faut se poser la question sur la logique de la commune d'Albiez. Il faut également prendre en compte le projet de liaison avec les Karellis et prendre les dispositions en amont afin d'intégrer ces changements.

Concernant le contrat de stations durables, le rôle du SIVAV est très important car apporte cohérence et coordination de la mise en œuvre sur l'ensemble du massif. Un travail réalisé de manière groupé est plus efficace qu'individuel.

#### **Philippe ROSSAT (Directeur OT de Saint Jean de Maurienne)**

En tant que porte d'entrée – « ville porte », Saint Jean de Maurienne est très intéressé par la mise en place d'actions communes avec le Massif Arvan-Villards.

Ce travail a déjà commencé avec le Tour de France qui est transversal sur les différentes communes. Travail en cours avec l'office de la Toussuire.

Saint Jean de Maurienne souhaite être plus lié au massif Arvan-Villards.

La forme de l'OT de Saint Jean de Maurienne (EPIC) lui permet une certaine polyvalence.

L'OT souhaite mettre en place certains projets :

- Création de produits touristiques en partenariat avec l'association Massif Arvan Villards
- Développer la randonnée, le cyclisme (VTT, VAE, Cyclo etc.) et l'itinérance

Cependant la limite de Saint Jean de Maurienne dans le développement touristique est le manque d'hébergement. Saint Jean de Maurienne est naturellement tourné vers l'Arvan Villards car pas assez attractif seul.

### **Claire PINEL**

Rappelle que le contrat de station est une opportunité pour le territoire. En effet, les subventions sont toutes revues à la baisse. Sans intégration dans une démarche de contrat les subventions seront très difficiles à obtenir. Mais pour cela le territoire doit vraiment répondre aux critères des financeurs.

La question est posée aux OT sur leurs stratégies futures.

### **Pierre EXANDIER**

Concernant les stratégies pressenties (voir diapo orientations stratégiques), il est important de considérer que la création d'une structure OTI est obligatoire. Mais il faut prendre en compte les différentes stratégies des stations. Egalement bien avoir à l'esprit qu'une mutualisation ne génère pas forcément une diminution des coûts. Il faut être attentif aux budgets.

La commune de Villarembert est une commune classée « tourisme ». Le renouvellement est en cours et devrait être finalisé le mois prochain. Pour les communes classées « tourisme » le maintien d'un OT propre est obligatoire pour l'instant et la DGF leur est reversée.

Concernant le développement touristique, l'office va continuer son travail sur le label Famille +.

### **Françoise BOCHU (Directrice adjointe OT la Toussuire)**

La commune est également en cours de classement « tourisme ».

L'OT est en train de mettre en place une stratégie touristique et un diagnostic est en cours via le cabinet d'étude COMETE. Une réflexion est également en cours concernant le label Famille +.

Cependant concernant les labels au vu de certains critères la pertinence de ceux-ci est parfois relative.

### **Bernard BALMAIN (Vice-Président SIVAV)**

Cite la problématique de sa commune où le Label Famille + est bloqué du fait de la traversée de la route pour rejoindre la garderie.

### **Pierre EXANDIER**

Rappelle le réel impact positif du label Famille + pour le Corbier. En effet, ce label a permis de garder la clientèle de manière plus prolongée. Surtout concernant la tranche d'âge correspondant aux adolescents. Pour des aspects de communication, le référencement par France Montagne des destinations famille ne concerne plus que les stations labellisées.

### **Philippe ROSSAT**

L'enjeu stratégique est de retenir le touriste sur place (restauration, hébergement etc.) et de stopper le phénomène de simple passage. Saint Jean de Maurienne se doit d'être plus attractif.

La valorisation des produits locaux via des fonds Européens semble très intéressante (expérience précédente avec un dossier Europe et la mise en place d'édition)

Culturellement Saint Jean de Maurienne est déjà très impliqué mais souhaite avoir une identité culturelle plus marquée et est donc à la recherche de son « l'ADN culturel ».

Saint Jean de Maurienne souhaite s'orienter sur 2 types de tourisme :

- Un tourisme sportif déjà présent sur la commune mais à développer via les activités cyclo et randonnée pédestre.
- Un tourisme culturel mais également gastronomique

Le positionnement se porte sur la dynamique estivale, en adéquation avec le cyclisme et la randonnée. A souligner la pertinence des offres packagées.

### **Bernard BALMAIN**

Rappelle que pour le développement de l'activité cyclo-sportive un travail important doit être mené concernant les aménagements.

### **Philippe ROSSAT**

Souhaite le développement de court séjour et un allongement des saisons. En effet Saint Jean de Maurienne possède un réel potentiel été.

Concernant la culture, 40% du budget de l'OT est actuellement alloué à des événements culturels.

### **Laurent DELEGLISE**

Reprend l'ensemble des axes stratégiques pressentis :

- Fervent partisan de la mise en place d'un OTI.
- Suggère de commencer à bien travailler sur 2 saisons avant d'envisager le 4 saisons.
- L'association des commerçants semble très pertinente et le seul moyen de maintenir de l'activité commerciale sur les stations.
- Valorisation des produits locaux est plus qu'évidente

### **Question de Claire PINEL sur les stratégies des remontées mécaniques**

**En réponse :** les remontées mécaniques ne voient pas de problème à augmenter les jours d'ouverture si de l'activité est possible. Pour information, les remontées seront ouvertes 10 jours d'affilés lors du Tour de France.

### **Bernard BALMAIN**

Se questionne sur le fait de retravailler sur la réhabilitation du tour de Pays alors que l'effort politique a été fait lors du précédent mandat.

### **Philippe ROSSAT**

Donne l'exemple de la commune qui dans le cadre du Tour de France a réussi à mobiliser l'ensemble des commerçants de la commune afin que les établissements soient ouverts pour les touristes. Une contrepartie financière est envisagée. C'est un partenariat gagnant-gagnant qui a été trouvé.

**Laurent DELEGLISE**

Questionne sur la problématique des transports ? Leurs formes ? Leurs organisations ?

**Claire PINEL**

Présente les diverses actions déjà établies lors des ateliers précédents (navettes, vélib, VAE etc.)

**Laurent DELEGLISE**

Est d'accord avec les solutions proposées pour les touristes mais se pose la question pour la population locale.

**Florian BISCHOPP (Chargé de mission Massif Arvan-Villards)**

Souligne l'absence de la problématique de l'hébergement dans les axes stratégiques.

Il rappelle que nous travaillons sur un hébergement vieillissant avec une augmentation du phénomène de « lit froid ». Se pose la question de la réponse à apporter à ce problème ainsi qu'à celle des lits diffus.

**Gilbert DERRIER (Vice-Président du SIVAV). Excusé à la réunion mais a souhaité intégré une remarque dans le compte-rendu.**

Le Contrat de Stations Durables, du moins la politique de développement touristique intercommunale doit intégrer le développement des caractéristiques de chaque station/village et leurs complémentarités. Afin d'éviter que les stations ne se marchent pas dessus et laisser place à la diversité/complémentarité.